



## **Budget 2020 du Département de l'Aube**

### **Des moyens, au service de grandes ambitions**

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées, qui n'imposent pas d'augmenter la fiscalité ; une dette très faible permettant de mobiliser des moyens importants si nécessaire... les finances du Département de l'Aube sont saines.

Le Conseil départemental dispose d'une puissante capacité d'investissement adossée à un volume d'autofinancement élevé. Aussi, en 2020, l'heure est plus que jamais à l'action, quitte à s'affranchir du cadre financier, trop rigide, imposé par l'État.

Équipements, services... le Conseil départemental multiplie ou accélère les projets, pour répondre aux attentes des Auboisiens et pour renforcer l'attractivité de leur territoire : numérique éducatif dans les collèges, mobilités (covoiturage, desserte ferroviaire, voies vertes), équipements sportifs, universitaires ou culturels (Cité du Vitrail), établissements médico-sociaux pour personnes handicapées, moyens pour les sapeurs-pompiers, etc.



# Sommaire

<b>1  Les clés du budget 2020 du Département .....</b>	<b>4</b>
• Une capacité d'investissement à un très haut niveau .....	4
• Le désendettement se poursuit.....	4
• Pas de hausse de la taxe sur le foncier bâti, pour la 10e année.....	5
• Une accélération des investissements.....	5
• Les grands investissements du Département .....	6
• Le Département, partenaire incontournable de l'initiative locale .....	7
• Le Département, partenaire indéfectible des associations.....	8
• Les 3 premiers postes du budget 2020.....	9
<b>2  L'éducation, une priorité.....</b>	<b>11</b>
• Collèges : développer le numérique éducatif .....	11
• Enseignement supérieur : soutenir les filières existantes.....	12
<b>3  Une action sociale de proximité .....</b>	<b>14</b>
• Améliorer l'habitat .....	14
• Enfance / famille (budget : 36,6 M€) .....	14
• Insertion – RSA [revenu de solidarité active] (budget : 62 M€) .....	16
• Personnes âgées (budget : 44,5 M€).....	16
• Personnes en situation de handicap (budget : 36,7 M€).....	17
<b>4  Mobilités, indispensables à toute activité.....</b>	<b>18</b>
• Covoiturage : un service étendu à tous les Aubeois .....	18
• Routes : entretenir, sécuriser, aménager.....	19
• Ligne ferroviaire Paris-Bâle : l'électrification en marche.....	19
• Fret : vers l'enquête publique, pour la mise à grand gabarit de la Seine.....	20
<b>5  Sapeurs-pompiers : renforcer les moyens humains .....</b>	<b>20</b>
<b>6  S'épanouir et développer le territoire... ..</b>	<b>22</b>
• ...par le sport .....	22
• ...et la culture.....	23
<b>7  Éclairages, anticipations... ..</b>	<b>25</b>
• Les bons chiffres du tourisme aubeois.....	26
• Ports et bords d'eau, bien entretenus .....	27
• A suivre en 2020... ..	28

## 1| Les clés du budget 2020 du Département

### ■ Une capacité d'investissement à un très haut niveau

Le budget 2020 du Département s'élève à **408,5 millions d'euros (M€)** :

- 121,2 M€ d'investissement (30 %) — soit 108 M€ hors écritures financières,
- 287,3 M€ de fonctionnement (70 %).

**Le budget 2020 augmente de près de 7 % (+ 26,56 M€), comparativement à 2019.**

Cette évolution s'explique notamment par :

- **la montée en puissance de certains projets** : construction d'un bâtiment pour l'école d'ingénieurs ESTP, extension de l'école d'ingénieurs EPF, agrandissement de la Cité du vitrail, caserne de sapeurs-pompiers Troyes ouest, création d'une halle sportive et d'escalade, aménagement d'aires de covoiturage à proximité de l'A5, etc.
- **des dépenses sociales toujours élevées (+ 3,14 M€, par rapport à 2019)** :
  - > RSA (revenu de solidarité active), qui sera revalorisé au 1<sup>er</sup> avril,
  - > APA (allocation personnalisée d'autonomie) : le Département fait face à une augmentation constante du nombre des plus de 60 ans (+ 1,3 % entre 2019 et 2020).
- **des créations de quelques postes dans l'administration départementale, pour accompagner les priorités du Conseil départemental** : réalisation des projets, mise en œuvre du plan Pauvreté, nouvelle compétence numérique dans les collèges, extension de la Cité du Vitrail.

**L'autofinancement** (c'est-à-dire l'excédent entre les recettes et les dépenses de fonctionnement pouvant être affecté à l'investissement) **est élevé : 45 M€** Ceci s'explique, à la fois par la maîtrise des dépenses de fonctionnement, et par la bonne tenue prévisionnelle des recettes.

### ■ Le désendettement se poursuit

61 M€ en 2016, 53 M€ en 2017, 45 M€ en 2018, 37 M€ en 2019, **28,7 M€ projetés en 2020**, la dette est très faible.

Dans l'Aube, en 2019, le stock de la dette par habitant s'élève à 119 €, contre 588 € en moyenne dans les Départements de taille comparable (strate 250 000 – 500 000 hab.).

Le délai de désendettement de l'Aube est inférieur à une année (contre 5 années en moyenne dans les Départements de taille comparable).

## ■ Pas de hausse de la taxe sur le foncier bâti, pour la 10e année

Le taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties est maintenu, pour la 10<sup>e</sup> année consécutive, à 19,42 %, soit un taux inférieur à la moyenne des taux des Départements de taille comparable (22,34 %). Le produit fiscal attendu s'élève à 78,2 M€ (taxe, compensations pour exonérations et frais de gestion transférés par l'État). L'ensemble représente près du quart (23,6 %) des recettes de fonctionnement du Département.

En dépit de finances saines, le Conseil départemental n'envisage pas de baisse de la fiscalité. En effet, 2020 constitue une année de transition, en matière d'affectation des ressources destinées aux collectivités. En 2021, le Département devrait perdre le bénéfice de la taxe foncière sur les propriétés bâties, au profit de l'attribution d'une part de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

## ■ Une accélération des investissements

En 2020, le Département compte investir 108 M€.

Investir, c'est contribuer à la richesse et à l'attractivité du territoire. Les investissements profitent en premier chef au secteur du BTP, favorisent l'emploi dans ce secteur.

En dehors de ses "travaux courants" — entretien des routes et des collèges — le Département réalisera de grands projets.

**Projets en cours** : restructuration de 2 collèges, une 2<sup>nd</sup>e caserne de sapeurs-pompiers dans l'agglomération troyenne, construction d'un bâtiment pour l'école d'ingénieurs ESTP, extension de l'école d'ingénieurs EPF, agrandissement de la Cité du Vitrail, base d'aviron à Mathaux, construction d'un centre médico-social à La Chapelle-Saint-Luc, etc.

**Projets nouveaux** : création d'une halle sportive et d'escalade et restructuration du Centre sportif de l'Aube à Troyes, aménagement d'aires de covoiturage, etc.

En plus de l'aide financière aux équipements de proximité des communes, le Département continuera de financer des projets structurants initiés par les territoires.

Les crédits d'investissement (108 M€) se répartissent pour :

- 76 % en dépenses d'équipement (études, acquisitions et travaux) et aménagement de zones,
- 24 % en subventions et fonds de concours versés à des tiers, principalement aux communes et structures intercommunales.

## ■ Les grands investissements du Département

	Enveloppe globale	Enveloppe 2020
<b>Projets en cours / nouveaux</b>		
<b>Collèges</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Restructuration du collège de Sainte-Savine*, <b>construction d'un pôle santé à Vendeuve/Barse**</b>, et rénovation de la demi-pension*** à Bouilly, Lusigny/Barse et Piney</li> <li>• 0,6 M€ (sur 1,15 M€) pour sécuriser les collèges publics</li> </ul>	*14 M€ <b>**0,35 M€</b> ***2,88 M€	4,4 M€
<b>Enseignement supérieur</b> , à la Technopole de l'Aube : <ul style="list-style-type: none"> <li>• construction d'un bâtiment pour l'ESTP*</li> <li>• extension des locaux de l'EPF**</li> <li>• projet ÉvolUTTion de l'UTT***</li> </ul>	*15,7 M€ <b>**11,3 M€</b> ***2 M€	7 M€ 0,6 M€ 1 M€
<b>Numérique</b> Interconnexion des sites externes du Département	8 M€	6 M€
<b>Équipements sportifs, d'envergure olympique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Base aviron-canoë, à Mathaux*</li> <li>• <b>Construction d'une halle sportive et d'escalade, à Troyes**</b></li> <li>• Restructuration du Centre sportif de l'Aube***</li> </ul>	*1,7 M€ <b>**15 M€</b> ***1,34 M€	0,13 M€ <b>0,3 M€</b> 1 M€
<b>Mobilités</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Voirie départementale*</li> <li>• <b>construction/restructuration de centres routiers**</b></li> <li>• Électrification de la ligne SNCF n° 4***</li> <li>• Aires de covoiturage****</li> </ul>	*20,2 M€ <b>**6,25 M€</b> ***25 M€ ****2,2 M€	16,8 M€ <b>1,2 M€</b> 6 M€ <b>0,9 M€</b>
<b>Sapeurs-pompiers</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• construction de la caserne* Troyes ouest</li> <li>• acquisition de grandes échelles**</li> <li>• rénovation de centres de secours***</li> </ul>	*7,8 M€ <b>**1,1 M€</b> ***3,1 M€	4 M€ 0,8 M€
<b>Social</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction d'un centre médico-social (La Chapelle-St-Luc*)</li> <li>• <b>Transformation, réhabilitation, extension d'établissements médico-sociaux pour personnes handicapées**</b></li> </ul>	*4,4 M€ <b>**4,5 M€</b>	0,2 M€ <b>1,5 M€</b>
<b>Cité du vitrail</b> (Troyes) Agrandissement-rénovation de l'aile ouest de l'hôtel-Dieu	14,7 M€	5 M€
<b>Sites touristiques du littoral</b> Parc naturel, Mesnil-St-Père, Dienville, Géraudot et Lusigny-sur-Barse, voies vertes	5,8 M€	1,9 M€

## **■ Le Département, partenaire incontournable de l'initiative locale**

En 2020, le Conseil départemental de l'Aube continue d'apporter **un concours précieux à l'investissement des collectivités et du territoire : 25,5 M€, soit un quart des crédits d'investissement**, hors dépenses financières.

Ces subventions sont la traduction des valeurs sur lesquelles le Conseil départemental fonde ses politiques : proximité, partenariat, confiance, équilibre du territoire.

En 2020, le Conseil départemental cofinancera :

### **1. de nombreux équipements de proximité, à hauteur de 6,1 M€**

2,9 M€ pour les équipements sportifs, socio-éducatifs et socio-culturels, 1,7 M€ pour les constructions et grosses réparations scolaires, 1,3 M€ pour restaurer le patrimoine historique.

### **2. des projets structurants des territoires, à hauteur de 5 M€**

En 2 ans (oct. 2017 à déc. 2019), près de 20 M€ d'aides ont déjà été votés au titre de ce programme pour engager 95 projets représentant 111 M€ d'investissements.

Les réalisations répondent à des besoins de la vie courante (maisons de santé, terrains de sport et annexes, zones d'activités, musée, bibliothèque, garderie, recyclerie, avion école, etc.) ou préservent le développement futur (acquisitions de réserves foncières).

Initiés par une commune, un groupement de communes ou une association, les projets intéressent plusieurs communes et ont été définis comme prioritaires par les groupements de communes en liaison avec le Département.

### **3. des projets pertinents ne relevant d'aucun dispositif d'aide départemental**

Ouverte en 2019, cette ligne de crédit spécifique a permis d'accompagner les territoires dans la réalisation de 34 projets pour un montant de 0,64 M€ :

déploiement de la télémédecine, acquisition/aménagements de locaux (inter)communaux, création d'un dépôt de pain, etc.

Cette enveloppe est pérennisée et abondée de 0,5 M€.

## ■ **Le Département, partenaire indéfectible des associations**

Le Département budgète 8,4 M€ de subventions de fonctionnement, participant ainsi au maintien et à la vitalité des associations, acteurs de l'animation locale.

Citons notamment : 2,1 M€ pour l'enseignement supérieur, 1,4 M€ pour le sport, 1,2 M€ pour le tourisme, 0,7 M€ pour la culture et la musique, 0,3 M€ pour le social (secteur auquel le Département confie, par ailleurs, de nombreuses missions pour des sommes considérables), 0,3 M€ pour le développement du territoire (chambre de métiers, organisateurs de foires et manifestations, urbanisme), 0,1 M€ pour des associations diverses (syndicats, sapeurs-pompiers, anciens combattants, éducation...).

Le Département maintient — et accroît, même — le **soutien à l'investissement des associations : près de 800 000 M€** (580 000 € en 2019). Une autre manière de contribuer à un meilleur fonctionnement des associations et à un développement de leurs activités — ce qui les rend moins dépendantes des fonds publics.

En 2020, le Département financera notamment :

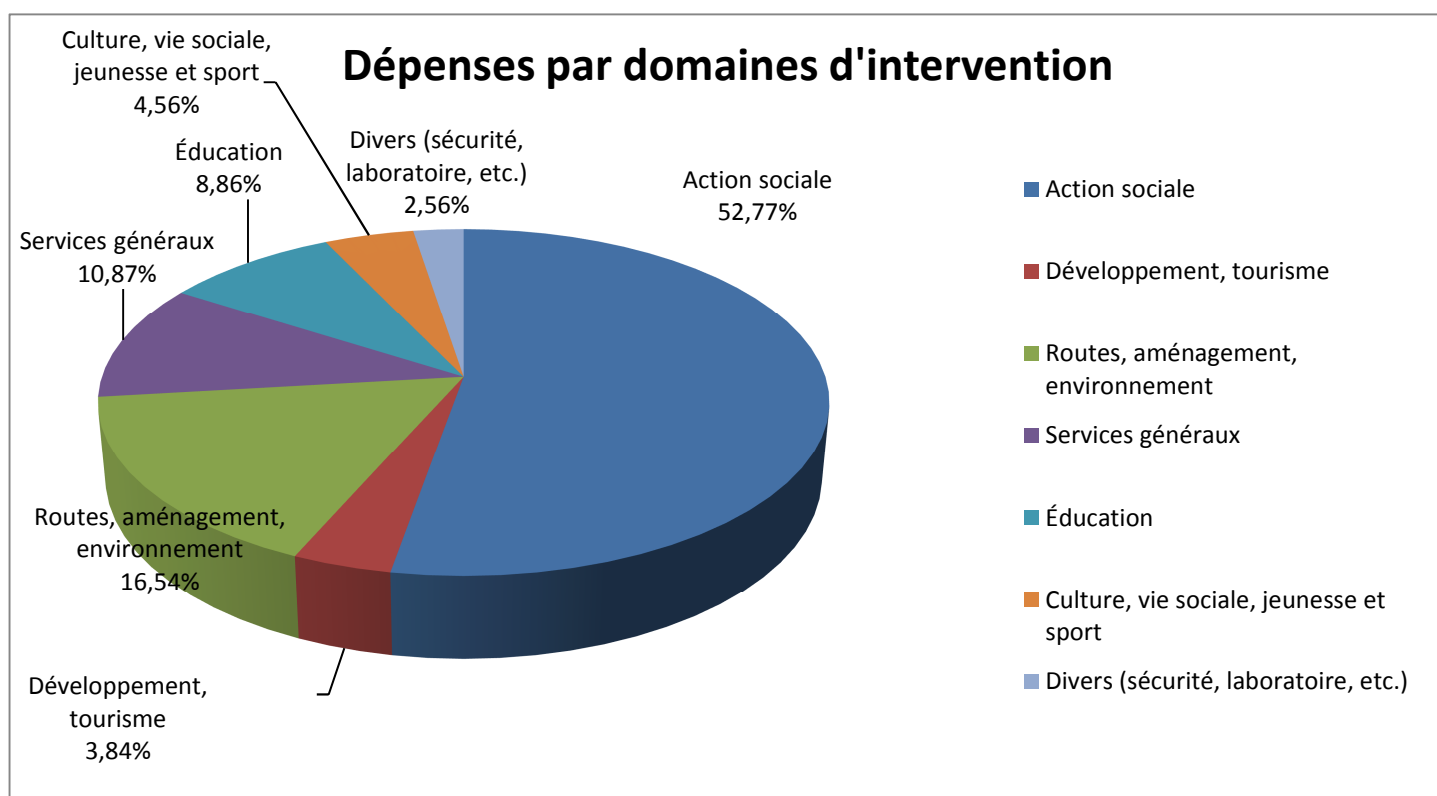
- des véhicules, précieux pour faciliter les déplacements (Suma, US Sainte-Maure Handball, UVA, UVCA, etc.) ;
- 3 minibus pour le Comité départemental olympique et sportif (Cdosa), qui les mettra à disposition des clubs ;
- des équipements sportifs pour le Comité handisport, pour les jeunes pratiquants,
- des équipements et l'aménagement de salles pour Akhilleus, acteur du sport-santé ;
- des matériels pour la sécurité civile (ADPC10),
- l'aménagement de la nouvelle salle de diffusion Le Quai, à Troyes.



## ■ Les 3 premiers postes du budget 2020

- Action sociale	215,5 M€
- Routes, aménagement, environnement	67,6 M€
- Éducation	36,1 M€

Avec un budget de quasiment 408,5 M€ pour 2020,  
le Département intervient dans tous les domaines :



# **Le Département en actions...**

## 2| L'éducation, une priorité

### ■ Collèges : développer le numérique éducatif

En application de la loi Peillon (2013), le Département a repris, en 2019, la responsabilité de la gestion du numérique éducatif des collèges, sans transfert de moyens.

Par ailleurs, le Département continue de renforcer l'équipement des collèges :

- amélioration du débit Internet des établissements, grâce à une nouvelle infrastructure réseau (boucle Bise : 8 M€, votés en octobre 2018) ;
- mise en place un espace numérique de travail (ENT),
- renouvellement accéléré de l'équipement informatique des collèges, pour répondre aux attentes éducatives (crédits multipliés par trois). Ainsi, en 2019, près de 700 ordinateurs ont été remplacés dans six collèges.

Sur les 10 M€ de crédits inscrits au budget pour les collèges (publics et privés), 4,5 M€ sont affectés à la restructuration d'établissements :

- **Paul-Langevin à Romilly-sur-Seine**

Cette opération s'est achevée à la rentrée 2019, sur des travaux de voirie et aménagements extérieurs.

- **Eugène-Belgrand à Ervy-le-Châtel**

Cette opération s'est achevée à la rentrée 2019.

- **Paul-Langevin à Sainte-Savine**

L'année 2020 verra le choix du maître d'œuvre, les études avant travaux, et le dépôt de la demande de permis de construire. Une enveloppe de 14 M€ est ouverte (0,2 M€ en 2020).

- **Cité scolaire Gaston-Bachelard à Bar-sur-Aube**

En lien avec la Région Grand-Est, le Département réalise des travaux afin de prévenir la dégradation du bâti et assurer un meilleur niveau de confort et de sécurité : création d'un abribus en 2019, signalétique, etc. Une enveloppe de 1 M€ est ouverte (0,5 M€ en 2020).

**NOUVEAU**

→ **Construction d'un nouveau pôle Santé, à Nicolas-Bourbon (Vendeuvre-sur-Barse)**

Après les études, réalisées en 2019, l'année 2020 verra la consultation des entreprises, la dévolution des marchés et le démarrage des travaux (coût : 0,35 M€).

## **Restructuration d'unités de restauration scolaire**

4 établissements bénéficient de cette opération d'amélioration dont les travaux démarreront au printemps 2020 (enveloppe de 2,9 M€ dont 1,8 M€ en 2020) :

- rénovation des cuisines et annexes à Bouilly et à Lusigny-sur-Barse,
- agrandissement des réfectoires à Lusigny-sur-Barse et Piney.

Au bénéfice des 25 collèges publics, le Département inscrit aussi au budget 0,7 M€ de travaux d'entretien. Parmi les opérations les plus marquantes : études pour la construction d'un préau à Bar-sur-Seine, remplacement de menuiseries extérieures à Brienne-le-Château et Nogent-sur-Seine, rénovation du CDI aux Jacobins (Troyes), rénovation de la chaufferie à Vendeuvre-sur-Barse, etc.

**NOUVEAU**

## **Apprendre à nager et à ne pas gaspiller**

→ Depuis la rentrée 2019-2020, le Département prend en charge 10 séances/an (contre 7, auparavant), pour l'enseignement de la natation auprès des élèves de 6<sup>e</sup>.

→ Pour lutter contre le gaspillage alimentaire et réduire le volume des déchets, le Département a invité les élèves de 4<sup>e</sup> à participer à un concours de slam, en partenariat avec le Sdeda.

## **! Enseignement supérieur : soutenir les filières existantes**

En 2020, plus de 3 M€ sont inscrits au budget pour permettre aux filières existantes de fonctionner : Université de technologie de Troyes (UTT), EPF, ESTP, campus des Comtes de Champagne, Y Schools (ex Groupe ESC), IUT, Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé, ex-Espé), etc.

## **...et pousser les murs des écoles d'ingénieurs**

Le chantier de construction du bâtiment de l'**ESTP**, sur la Technopole de l'Aube, a démarré à l'automne 2019. D'un coût de 10 M€, le bâtiment, construit sous maîtrise d'ouvrage du Département, sur un terrain lui appartenant, sera cofinancé à parts égales par le Département, Troyes Champagne Métropole et la Région Grand-Est. 7 M€ de crédits sont inscrits au budget 2020 du Département (travaux).

S'agissant de l'extension des locaux de l'EPF Troyes, le Département a ouvert, en 2019, une ligne de crédit de 11 M€ pour doubler la capacité de l'EPF qui pourrait, à l'horizon 2021, accueillir 500 élèves. En plus d'augmenter les effectifs, l'école d'ingénieurs créera un pôle technologique, en liaison avec l'UTT et l'ESTP. L'année 2020 verra le choix du maître d'œuvre et la poursuite des études (0,6 M€ de crédits).

**NOUVEAU**

### **Évolution à l'UTT, à l'Inspé, à l'IUT !**

→ Courant 2019, le Département a voté un soutien financier de 2 M€ au projet EvolUTTion de l'UTT visant à rendre les bâtiments intelligents et connectés et à se positionner en matière de cyber-sécurité. Un million d'euros de crédits sont inscrits au budget 2020.

→ Le Département réalisera **des travaux à l'Inspé** (ex-Espé : Institut national supérieur du professorat et de l'éducation) : réfection de toiture, mise en conformité incendie (75 000 €).

→ Le Département prévoit de verser 140 000 € pour la **mise en accessibilité d'un 3<sup>e</sup> bâtiment à l'IUT**. Des travaux similaires ont déjà été subventionnés, en 2019, à hauteur de 120 000 €.

### 3| Une action sociale de proximité

En 2020, le Département consacrera 216 M€ (frais de personnel inclus), soit **un peu plus de la moitié de son budget, aux actions médico-sociales.**

Les actions médico-sociales du Département s'exercent :

- **au bénéfice de tous**, et notamment envers les plus fragiles (enfants, personnes âgées, personnes handicapées, parents isolés, personnes sans emploi ou tirant un revenu limité de leur activité) ;
- **au plus près des usagers** (7 circonscriptions offrant 64 points d'accueil avec la coopération des communes).

Les actions médico-sociales du Département se traduisent par quelque **3 200 emplois** dans le domaine médico-social, **financés de manière directe ou indirecte par le Département :**

- 330 agents de l'administration départementale,
- 270 assistants familiaux,
- 1 700 postes dans les établissements hébergeant les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou les enfants confiés au titre de l'aide sociale à l'enfance ;
- plus de 800 postes d'équivalent temps plein, pour les prestations à domicile et les aides éducatives aux familles.

#### ■ Améliorer l'habitat

Depuis 2019, le Département est engagé dans la lutte contre la précarité énergétique et dans l'amélioration de l'habitat ; il participe, aux côtés de l'État, aux opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) : 0,2 M€ de crédit en 2020.

#### ■ Enfance / famille (budget : 36,6 M€)

L'intervention auprès des enfants et des familles, dès les premiers jours de la vie, mobilise une part importante du budget 2020 d'action sociale du Département.

1 300 enfants, dont 190 mineurs non accompagnés (MNA), sont actuellement confiés au Département : 70 sont en placement direct chez un tiers, 530 sont confiés à des assistants familiaux, 340 sont confiés à des associations, 310 sont pris en charge par le Centre départemental de l'enfance et 50 sont placés au domicile de leur famille, en placement hors les murs.

Avec les mesures éducatives, ce sont **plus de 2 000 enfants** qui sont **concernés par la protection de l'enfance**.

**NOUVEAU**

### **Des moyens humains**

- pour accompagner les accueillants familiaux.
- pour l'accueil et le suivi des mineurs non accompagnés (MNA).
- Création d'un poste de médecin référent à la protection de l'enfance, au titre du plan Pauvreté.

### **Quelques données "Enfance/famille" 2019 :**

- > Consultations prénuptiales, prénatales et postnatales : un quart des grossesses,-
- > Consultations médicales et de puériculture dans les 26 points d'accueil : 20 % des nouveau-nés et des moins de 6 ans.
- > Bilans de santé en école maternelle pour les 3-4 ans : 90 % d'une classe d'âge.
- > 30 structures de garde de la petite enfance surveillées et contrôlées (1 149 places).
- > 1 990 assistants maternels offrant 7 000 places.
- > 1 630 informations préoccupantes enregistrées en 2018 (+ 30 % en 3 ans), dont 1 340 évaluées concernant 1 122 enfants.
- > Soutien à la parentalité et accompagnement des familles : 150 mesures préventives, 25 accompagnements familiaux renforcés, 640 mesures éducatives en milieu ouvert, 45 placements « hors les murs » (hébergement au domicile de la famille, sous la responsabilité de l'Aide sociale à l'enfance).
- > 270 assistants familiaux employés au titre de l'Aide sociale à l'enfance, prenant en charge 530 enfants.
- > 120 jeunes majeurs accompagnés.
- > Adoption : 14 enfants admis à l'adoption en 2018 ; 15 agréments délivrés ; 37 familles en attente d'accueil.

## **Insertion – RSA [revenu de solidarité active] (budget : 62 M€)**

Au 31 octobre 2019, le Département comptait près de 8 900 allocataires du RSA, dont 1 246 bénéficiant de la majoration d'isolement.

Grâce au Fonds d'appui aux politiques d'insertion (Fapi) alloué par l'État (0,3 M€/an, de 2017 à 2019) et aux termes de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi (0,4 M€ en 2019), le Département met l'accent sur l'accompagnement professionnel, sur l'insertion des jeunes ainsi que sur l'insertion par l'activité économique. Le Pacte territorial d'insertion précisera prochainement les grandes orientations retenues, en matière d'insertion.

**NOUVEAU**

### **Repérer et remobiliser les publics dits invisibles**

→ En partenariat avec la Mission locale et des associations de l'Aube (notamment Aurore foyer aubois), le Département a répondu à un appel à projets de l'État (Dirrecte Grand Est), autour de l'accompagnement des publics inconnus du service public de l'emploi. Le projet de l'Aube a obtenu la plus grosse dotation du Grand Est : 0,87 M€ sur 2 ans. Dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2020, des réponses nouvelles pourront être apportées à une première cohorte de jeunes en décrochage scolaire.

## **Personnes âgées (budget : 44,5 M€)**

Les crédits consacrés aux personnes âgées continuent d'augmenter, en raison du vieillissement de la population (+ 1,3 % de plus de 60 ans, entre 2019 et 2020 ; + 12 % entre 2015 et 2020).

**NOUVEAU**

### **Les aidants reconnus**

→ Dans le cadre du droit au répit des proches aidants, le Département a signé une convention avec la CNSA pour mettre en œuvre un programme de soutien aux aidants, de personnes âgées ou handicapées.

→ En 2020, le Département lancera la révision du schéma gérontologique départemental.



### **Quelques données “Personnes âgées” 2019 :**

- > 8 229 prestations servies en 2018, dont près de 4 000 à domicile,
- > 1,4 million d’heures d’intervention à domicile en 2019 (janv. à oct.),
- > 82 situations complexes, gérées par la Maia (hors agglomération troyenne),
- > 9 800 bénéficiaires (en 2018) des mesures de prévention de la perte d’autonomie, dont 7 000 lors de 1 600 ateliers collectifs (budget : 0,9 M€) ;
- > Accueil de jour : 82 places dont 65 dédiées aux pathologies de type Alzheimer,
- > Accueil temporaire : 46 places dont 37 dédiées aux pathologies de type Alzheimer,
- > Hébergement permanent en établissement : 4 126 lits, dont 455 spécialisés Alzheimer (2<sup>e</sup> meilleur taux d’équipement en lits médicalisés de la région Grand-Est = 114,3 pl/1 000 personnes de plus de 75 ans, contre 100,8/1 000 pour la région et 100,4/1 000 en France).
- > 51 places d’hébergement auprès de 22 accueillants familiaux.

### **■ Personnes en situation de handicap (budget : 36,7 M€)**

Prestations, accompagnement des familles et soutien des structures d’hébergement, les crédits 2020 favorisent une vie autonome à domicile, quand cela est possible, tout en offrant un panel de formules d’accueil.

**NOUVEAU**

#### **Hébergement : adapter l’offre aux besoins**

- Ouverture, en 2020, d’une unité dédiée aux personnes handicapées vieillissantes (45 ans et plus), par transformation de 15 places d’Ehpad (établissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes). Coût : 0,3 M€. Cette initiative permettra prioritairement de libérer des places dans les établissements pour enfants handicapés où sont maintenus des jeunes adultes de plus de 20 ans, dans l’attente d’une place en structure pour adultes.
- Réhabilitation d’un foyer d’hébergement et extension (15 pl.) d’un foyer médicalisé gérés par l’APEI. Enveloppe de 4,5 M€, dont 1,5 M€ en 2020.

### **Quelques données “Personnes handicapées” 2019 :**

- > 1 219 bénéficiaires de prestations à domicile au 31 août 2019,
- > 56 places d’hébergement auprès de 29 accueillants familiaux,
- > 495 places dans 18 foyers ; 59 places en accueil de jour.

## 4| Mobilités, indispensables à toute activité

NOUVEAU

### ■ **Covoiturage : un service étendu à tous les Auboisi**

Offrir une solution complémentaire aux modes de transport déjà existants, favoriser les déplacements dans des secteurs mal desservis par les transports en commun, rendre mobiles des publics dépourvus de véhicules ou du permis de conduire, éventuellement fragiles ou aux moyens financiers limités ; faciliter le recrutement de main d'œuvre des entreprises locales, œuvrer indirectement à une plus grande sécurité et à la préservation de l'environnement, en limitant le nombre de véhicules individuels sur la route :

...telles sont les raisons qui ont motivé le Département à **déployer, pour toute l'Aube, le service de covoiturage** proposé aux habitants de l'agglomération troyenne par TCM, depuis l'automne 2019.

**La solution Karos devrait être mise en œuvre au 1<sup>er</sup> semestre 2020.**

**Ce nouveau service intéresse potentiellement tous les Auboisi** : trajets domicile-travail, étudiants fréquentant les sites universitaires troyens, patients se rendant en consultation spécialisée à Troyes, rapprochements familiaux, visite de sites culturels, participation à des événements, rencontres sportives, etc.

**Outre l'investissement** (logiciel, formations, maintenance et rémunération de la société Karos), **le Département réduira les frais des passagers en prenant en charge une part de la participation des passagers** (hors trajets débutant/finissant dans l'agglomération troyenne, car déjà subventionnés par TCM). Pour que les Auboisi soient à la même enseigne, à la campagne comme à la ville, **la participation des passagers ne dépassera pas le coût symbolique d'un ticket de bus** (soit 1,35 €), dans la limite de 50 km (puis, 0,10 €/km). Le Département financera le solde, **les conducteurs étant rétribués à hauteur de 2 € par passager** (plus 0,10 €/km, au-delà de 20 km).

Partant sur une hypothèse de 50 000 trajets, la première année, le Département a inscrit 231 500 € au budget 2020 pour ce service innovant.

→ Prochainement, télécharger gratuitement l'application Karos sur l'App store ou Google Play.

Pour encourager le covoiturage, le Département réalisera des aires de stationnement, aux abords des échangeurs autoroutiers (*lire p. 19*).

## **Routes : entretenir, sécuriser, aménager**

En 2020, ce sont 46 M€, dont 41,3 M€ d'investissement, qui seront consacrés au domaine routier départemental : 4 500 km de routes, 900 ponts et signalisation.

> 12,1 M€ pour renforcer 9 % de la surface des chaussées, soit 2,5 millions de mètres carrés.

Un poste en hausse par rapport à 2019, en raison de l'inflation du prix du bitume.

> 9,1 M€ pour élargir/renforcer les chaussées.

> 0,8 M€ pour des interventions sur les ponts.

> 0,85 M€ pour créer un carrefour d'accès à la zone industrielle Jacquard, sur la RD619 à Romilly-sur-Seine.

> Modification du giratoire RD677/RD610, pour la desserte du futur centre pénitentiaire de Lavau

(coût : 1,1 M€ cofinancé par le Département (54 %), TMC et l'État)

Travaux prévus en août/septembre 2020.

**NOUVEAU**

### **Sécuriser l'axe Troyes/Saint-Dizier (RD960)**

→ Suite à la concertation lancée par l'Aube et la Haute-Marne ainsi que par les communes concernées, les deux Départements projettent de détourner, très en amont, la circulation des poids lourds en transit de plus de 28 tonnes, afin de faire respecter leur interdiction de circuler sur l'itinéraire Troyes/Saint-Dizier (RD960).

0,35 M€ sont inscrits au budget pour la fourniture et pose de la signalisation.

**NOUVEAU**

### **Deux aires de covoiturage, aménagées en 2020**

→ 2,2 M€ (dont 0,87 M€ de crédits en 2020) sont prévus pour construire une aire de covoiturage à Buchères et Torvilliers, aux abords des échangeurs de l'autoroute A5. C'est l'un des engagements du plan d'actions départemental voté fin 2018. Le Département assurera la maîtrise d'ouvrage des travaux, en grande partie financés par la SAPRR.

## **Ligne ferroviaire Paris-Bâle : l'électrification en marche**

Conformément aux engagements souscrits, le Département inscrit 6 M€ pour la réalisation des tranches de travaux 1 et 2, ainsi que pour la prise en charge temporaire (avec les autres collectivités parties prenantes) de la part financière de l'État.

## **■ Fret : vers l'enquête publique, pour la mise à grand gabarit de la Seine**

0,27 M€ sont prévus au budget (sur une enveloppe de 0,58 M€), pour accompagner VNF dans le dossier de la mise à grand gabarit de la liaison fluviale entre Bray et Nogent-sur-Seine. En projet depuis 40 ans, cet aménagement devrait être soumis à enquête publique à l'automne 2020. Les Régions Grand Est et Île-de-France ainsi que les Départements de l'Aube et de la Seine-et-Marne seraient prêts, si besoin, à avancer les fonds pour l'État, afin de lancer au plus tôt les travaux, comme ils l'ont fait pour le rail.

## **5| Sapeurs-pompiers : renforcer les moyens humains**

En 2020, la contribution financière du Département au budget du Sdis (service départemental d'incendie et de secours) s'élève à 6,7 M€ (soit quasiment 36 % des recettes de fonctionnement du Sdis, ce qui place le Département comme premier contributeur, devant TCM). Cette contribution est en hausse de 3 % par rapport à 2019. Avec cet effort financier, le Département entend renforcer les moyens humains du Sdis, par le recrutement d'une vingtaine de sapeurs-pompiers, affectés à Romilly-sur-Seine et dans l'agglomération troyenne (en prévision de l'ouverture de la caserne ouest).

Il convient d'ajouter 660 000 € de dotations accordées aux communes pour le paiement des allocations de vétérance, sur le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle.

Pour réduire les délais d'intervention et renforcer l'implication des sapeurs-pompiers volontaires de l'agglomération troyenne, une 2<sup>e</sup> caserne est en cours de construction, sur un terrain appartenant au Département à Sainte-Savine, à proximité immédiate de la rocade ouest de Troyes. Maître d'ouvrage délégué du Sdis pour cette opération estimée à 7,8 M€ TTC, le Département s'est engagé à la financer à hauteur de 2,6 M€ ; 1,48 € de crédits de paiement sont inscrits au budget 2020, pour la réalisation des travaux.

Afin de permettre au Sdis de remplir au mieux ses missions, et pour promouvoir le volontariat, socle du modèle aubois de sécurité civile, le Département s'est engagé à financer 5,7 M€ d'investissements nouveaux sur 5 ans (2018-2022) :

> acquisition de grandes échelles articulées : 1,7 M€ sur 4,2 M€ (déjà 1,2 M€ versés en 2018-2019),

> rénovation de 19 casernes : 3,1 M€ sur 5,5 M€ (dont 0,8 M€ en 2020),

> équipement des centres de première intervention communaux : 0,9 M€ sur 1 M€ (versés en 2019).

Globalement, la contribution du Département au profit des sapeurs-pompiers avoisine donc les 10-M€ en 2020.

L'Aube compte quelque 2 800 sapeurs-pompiers. Le Sdis gère 130 professionnels, 948 sapeurs-pompiers volontaires (SPV) du corps départemental (dont 155 femmes) et 75 personnels du service de santé et de secours médical (dont 40 femmes). S'y ajoutent 1 546 sapeurs-pompiers volontaires (dont 201 femmes) des corps communaux de première intervention, répartis sur 211 corps. Avec ce maillage territorial, l'Aube affiche un ratio de 871 SPV/100 000 hab. (contre une moyenne nationale de 356). Les SPV représentent 95 % des effectifs, contre 79 % au niveau national (source : ministère de l'Intérieur).

Les sapeurs-pompiers ont réalisé 16 481 interventions en 2019, dont 73 % de secours à personnes.

(Source : Sdis de l'Aube, 2019).

## 6| S'épanouir et développer le territoire...

### ■ ...par le sport

Adoptée fin 2017, la stratégie territoriale développée par le Département, aux côtés des villes de Troyes, Nogent-sur-Seine, Romilly-sur-Seine et Saint-Julien-les-Villas, autour des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 a été couronnée, le 21 novembre 2019, par l'obtention du label Terre de Jeux. Les collectivités espèrent désormais faire partie de la liste officielle des Centres de préparation aux Jeux, pour accueillir des délégations étrangères à l'entraînement avant les épreuves de Paris 2024.

Pour faire la différence, le Département s'est d'ores et déjà porté maître d'ouvrage d'infrastructures de qualité. Il créera **une base nautique sur le lac du Temple à Mathaux, dédiée au canoë-kayak et à l'aviron (handi et valide, compétition et loisir)**. Il construira, à Troyes, **une seconde halle sportive** (à proximité de celle de l'UTT). Baptisée Cime de l'Aube (complexe international multisports – escalade), cette halle sera **équipée d'une aire d'escalade de haut niveau** ; elle constituera un pôle de référence international de cette discipline et abritera des équipements multisports (notamment dédiés à la pratique handi). 0,43 M€ de crédits sont inscrits au budget 2020 pour lancer les études préliminaires, pour ces deux projets structurants.

Ces deux projets sont estimés à 16,7 millions d'euros.

D'importants travaux (2,13 M€ de crédits) sont également programmés au Centre sportif de l'Aube (à Troyes et à Mesnil-Saint-Père) : entretien, désamiantage et démolition de l'ancien motel à Troyes, réfection du revêtement des terrains de football synthétiques tous temps, etc.

Le Département s'est engagé à cofinancer la construction d'une halle de gymnastique (à Troyes, derrière le Cosec 2) et d'équipements pour le BMX, projets portés par la Ville de Troyes. Au budget 2020, il a d'ailleurs déjà voté une enveloppe de 1,5 M€ (assortie de 2,9 M€ de crédits de paiement) pour des équipements sportifs.

Toujours dans le cadre du label Terre de Jeux, et afin de soutenir la pratique sportive sous toutes ses formes, le Département inscrit 1,85 M€ de subventions au milieu associatif sportif, dont 0,25 M€ pour des investissements.

## **■ ...et la culture**

### **Cité du Vitrail : préparer la réouverture**

Depuis un an, sous la maîtrise d'ouvrage du Département propriétaire, restaurateurs, maçons, menuisiers, couvreurs, serruriers et autres artisans du bâtiment et du patrimoine s'activent à restaurer l'aile ouest de l'Hôtel-Dieu-le-Comte, à Troyes. 5 M€ (sur une enveloppe globale de 14,7 M€) sont inscrits au budget 2020 pour ce chantier hors normes qui se poursuivra tout au long de l'année, l'objectif étant la réouverture, en janvier-février 2021, de la Cité du Vitrail, sur 3 000 m<sup>2</sup>.

Le public peut suivre l'avancée des travaux, grâce à de courtes vidéos et, prochainement, deux expositions photographiques, sur la palissade de chantier, le long de la rue Roger-Salengro et sur les grilles de l'hôtel du Département.

Parallèlement, le Département prépare la réouverture de la Cité du Vitrail : scénographie, recrutements (3 postes seront créés : documentaliste, agent technique et agent d'accueil), plan de communication, refonte du site Internet, enrichissement des collections, élaboration de la future offre pédagogique et des expositions à venir, etc.

Pendant ce temps, l'équipe de médiation poursuit les activités pédagogiques hors les murs (plus de 2 000 scolaires en 2019).

> [www.cite-vitrail.fr](http://www.cite-vitrail.fr) et [www.aube.fr](http://www.aube.fr)

### **Avalleur : des animations renforcées**

Avec plus de 6 000 visiteurs en 2019 (contre 1 500 en 2018), la réouverture au public de la commanderie templière d'Avalleur, après restauration par le Département, a suscité un vif intérêt.

Un encouragement pour les projets prévus en 2020 : travaux, concours de création de vitraux contemporains dans la chapelle, fouilles archéologiques. Sans oublier des horaires d'ouverture élargis, l'été, et un renforcement des animations : création d'un jeu d'énigme, reconduction du Cluedo géant et de la fête médiévale mi-septembre.

## **Accompagner les musées et initiatives locales**

Le Département, via sa direction des Archives et du patrimoine, accompagnera les institutions culturelles et musées : communication, appui technique et hébergement des collections du musée de la Résistance de Mussy-sur-Seine ; communication, veille et appui technique à la Maison des Renoir à Essoyes ; prêts ou appui technique aux musées Napoléon (Brienne-le-Château) et Camille Claudel (Nogent-sur-Seine).

## **Le traité de Troyes, au cœur de l'année culturelle 2020**

Avec l'appui attendu de l'État et de la Région Grand Est, le Département présentera à l'Hôtel-Dieu-le-Comte, du 20 mai au 20 septembre, l'exposition "Troyes 1420, un roi pour deux couronnes".

Autour de cette exposition, qui marque le 6<sup>e</sup> centenaire de la signature du traité de Troyes, seront proposés au public un ouvrage de référence et diverses manifestations (conférences, journées d'étude, ainsi qu'un concert de musique médiévale, avec Jordi Savall, le 20 juin).

## **Archives : les fonds de Troyes, de TCM et de l'Aube, bientôt mutualisés**

Les Archives départementales, service du Département, accueilleront, courant 2020, les fonds (1,5 kml) des archives municipales de Troyes et des archives communautaires de TCM, dans le cadre d'une mutualisation. D'où une nécessaire réorganisation des espaces de conservation, et un aménagement des bureaux et de l'accueil du public.

Parallèlement, les Archives départementales poursuivent leur activité de collecte (426 ml d'archives traditionnelles en 2019 et 1,92 To de données conservées), de classement (314 ml), de conservation (dépoussiérage, restauration), de numérisation (presse 1960-2000, archives de l'Hôtel-Dieu-le-Comte et fonds Louis-Germain Vincent-Larcher, en vue de leur présentation prochaine à la Cité du Vitrail) et de mise en ligne (presse XIX<sup>e</sup>-1940).

## **Le livre, support de médiation**

La Médiathèque départementale de l'Aube approfondit ses actions transversales : animation du réseau, accès à la lecture via son portail Internet "AubeMédiathèques" (catalogue en ligne, contenus numériques) ; collaboration avec l'État au sein d'un contrat territoire-lecture ; éveil culturel du tout-petit, actions en direction des seniors ; formation des travailleurs sociaux et des bibliothécaires pour faire de la lecture, et de la culture, un facteur d'émancipation, contribuant à l'insertion et à la lutte contre l'illettrisme, etc.



## **7| Éclairages, anticipations...**

## ■ Les bons chiffres du tourisme aubois

Avec + 11,1 % de chambres hôtelières entre 2015 - 2017, l'Aube affiche la meilleure croissance du Grand-Est (Insee, 2019). Une destination plébiscitée par la clientèle allemande, hollandaise et belge (les Britanniques étant en recul, en raison du Brexit et de la chute de la livre sterling). Les nuitées progressent (+ 2,5 %). Le taux d'occupation est de 65 % à Troyes, et de 52 % en secteur rural. L'hôtellerie de plein air enregistre également une progression (+ 4 %).

S'agissant du tourisme d'affaires, le Conseil départemental de l'Aube, la ville de Troyes et Troyes Champagne métropole (TCM) font désormais identité commune, sous la bannière Troyes La Champagne Events. 60 événements ont été accueillis au Centre de congrès de l'Aube en 2019 (hors événements internes et culturels), représentant plus de 17 000 participants avec une moyenne de 350 participants par événement. Les événements sont à 23 % d'envergure nationale.

Le Comité départemental du tourisme (CDT) de l'Aube est aussi à l'origine du Slow Tourisme Lab, premier incubateur au monde de start-up et d'entreprises souhaitant innover dans le tourisme authentique et durable. Ce « laboratoire » a accompagné 20 projets en 2019 ([www.slow-tourisme-lab.fr](http://www.slow-tourisme-lab.fr)).

En 2019, le CDT a accompagné 13 associations/événements concourant à l'animation du territoire.

Pour permettre au CDT de poursuivre ses missions d'animation, de marketing et d'innovation, le Département fixe à 1,2 M€ sa contribution. Il convient d'ajouter 150 000 € d'aide aux associations de tourisme et au titre des aménagements et équipements touristiques des communes.

## **■ Ports et bords d'eau, bien entretenus**

Fournitures, signalétique, mobilier urbain, etc. pour permettre aux agents du Département d'entretenir les sites, réfection de pontons et de voiries, hersage, faucardage, sécurisation des accès, réfection des aires de jeux, poursuite de l'étude stratégique de requalification des voiries et aménagements paysagers de Mesnil-Saint-Père (une équipe pluridisciplinaire a été retenue), participation statutaire au syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du parc naturel régional (qui fêtera ses 50 ans, cette année)... le Conseil départemental a d'ores et déjà inscrit 1,5 M€ pour exploiter et entretenir les ports et les installations sportives et touristiques du bord des lacs de la forêt d'Orient.

### **NOUVEAU**

→ Le Département va équiper la digue de Mesnil-Saint-Père d'un éclairage, offrant ainsi aux estivants un espace de promenade nocturne (budget : 60 000 €).

→ D'ici à fin 2020, la voie verte des Lacs Seine-Aube se sera enrichie de 12,7 km. Le Département réalise la tant attendue boucle du tour du lac d'Orient (coût : 3,5 M€). Un premier tronçon (5,5 km) sera mis en service au printemps, entre Lusigny-sur-Barse et Mesnil-Saint-Père.

## **Anticipons...**

**NOUVEAU**

### **Foncier : achat de terrain stratégique dans le Nogentais**

Afin de constituer une réserve foncière, dans l'éventualité d'une implantation d'entreprise, en lien avec la mise à grand gabarit de la voie fluviale, le Département compte acquérir des terrains sis à Pont-sur-Seine et Marnay-sur-Seine. 4 M€ de crédits sont prévus au budget pour cette acquisition foncière.

**NOUVEAU**

### **Port-Dienville : 30 ans et des perspectives d'avenir**

Alors que la station balnéaire s'apprête à fêter ses 30 ans, le Département réfléchit à la création d'un ensemble immobilier touristique sur un terrain lui appartenant. À cet effet, il pourrait solliciter un assistant à maîtrise d'ouvrage spécialisé, pour l'accompagner dans ce projet.

### **Templiers : l'Aube crée l'événement en 2020**

Tout en poursuivant les relations avec les partenaires, au sein de la Fédération de la route européenne templière, l'Aube (direction des Archives et du patrimoine du Département et Comité départemental du tourisme) organisera, en novembre, deux événements au Centre de congrès :

- un forum des propriétaires de sites templiers français,
- un colloque international "D'Orient en Occident. Les Templiers, des origines à la fin du XII<sup>e</sup> siècle", à l'occasion du 9<sup>e</sup> centenaire de la fondation de l'Ordre.

### **Orchestre symphonique de l'Aube : bientôt 20 ans !**

À l'automne 2020, l'Orchestre symphonique de l'Aube lancera sa 20<sup>e</sup> saison. Une satisfaction pour le Département qui, depuis sa création, finance cette formation non permanente qui, chaque année, donne une vingtaine de concerts à Troyes, mais aussi à Bar-sur-Aube, Nogent-sur-Seine et Romilly-sur-Seine (13 000 auditeurs et 1 300 abonnés à Troyes, 6 000 scolaires reçus – données 2018-2019).

Ce 20<sup>e</sup> anniversaire sera marqué par un concert-événement, en juin 2021.